



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8157*
15 septembre 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL, ETABLI CONFORMEMENT A LA RESOLUTION 2252 (ES-V)
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET A LA RESOLUTION 237 (1967) DU CONSEIL DE SECURITE

Un rapport sur les aspects humanitaires, établi conformément à la résolution 2252 (ES-V) de l'Assemblée générale et à la résolution 237 (1967) du Conseil de sécurité, est sur le point d'être achevé et sera distribué dans le courant de la semaine prochaine. Ce rapport comprendra essentiellement les renseignements que M. Nils-Göran Gussing, Représentant spécial du Secrétaire général, a recueillis au cours de sa mission et a présentés au Secrétaire général.

* Egalement publié sous la cote A/6796.

